

Plan d'Action

Enjeu 1 - ENCOURAGER UNE ACTION COLLECTIVE, CONCERTÉE ET COMPLÉMENTAIRE

Objectifs opérationnels	2024	2025	2026
Faciliter la transversalité interservices au sein de la CdC	F1 - Instaurer une dynamique de coopération et de projets au sein des services culturels de la CdC		
		F2 - Instaurer une dynamique de relation entre les différents secteurs d'activités des pôles et des services de la CdC (Pôle Attractivité, Action Sociale)	
Accompagner les acteur·rices culturel·elles de la CdC	F3 - Faire évoluer par la concertation le règlement d'intervention du fonds de soutien aux associations culturelles du territoire en réponse aux enjeux du Projet Culturel de Territoire		
	F4 - Mieux promouvoir les projets artistiques et culturels du territoire (communication externe)		
			F5 - Permettre une meilleure appropriation des projets artistiques et culturels par les communes (communication interne)
	F6 - Consolider et organiser le Buro Culturel		

Plan d'Action



Enjeu 2 - ACCOMPAGNER LES MUTATIONS SOCIETALES ET LA DIVERSITE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Objectifs opérationnels	2024	2025	2026
Accompagner une dynamique de collaboration et de valorisation autour des patrimoines communs	F7 - Soutenir et accompagner à l'échelle de la CdC le développement d'une mission PAH mutualisée	F8 - Créer une fête populaire itinérante mettant en valeur les patrimoines	F9 - Créer un outil collaboratif en ligne type "Observatoire des paysages et des patrimoines"
Garantir la participation des habitant·es à la vie artistique et culturelle	F10 - Créer et organiser la rencontre et les relations entre artistes et habitants par de nouvelles formes de présence artistique		
Garantir l'accès aux ressources artistiques et culturelles du territoire	F11 - Développer en concertation avec les territoires voisins (5 CdC du Pacte Sud Gironde) et leurs acteur·rice·s culturel·elle·s une offre de services adaptée dans le cadre du Pôle Technique et Culturel en lien avec la politique du Département portée par son agence culturelle l'iddac		F12 - Renforcer une équité d'accès, sociale et territoriale, aux ressources artistiques et culturelles par l'EAC
			F13 - Faire un bilan du projet d'établissement de l'école de musique

Plan d'Action

Enjeu 3 - CONFIRMER UNE ACTION CULTURELLE EMANCIPATRICE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE



Objectifs opérationnels	2024	2025	2026
Garantir une éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge et tout au long de la vie	<p data-bbox="846 718 3295 855">F14 - Favoriser une meilleure connaissance des dispositifs locaux, départementaux et nationaux relevant de l'EAC</p> <p data-bbox="846 921 3295 1058">F15 - Créer une dynamique de collaboration artistique et culturelle autour et par l'EAC</p> <p data-bbox="846 1123 3295 1260">F16 - Coordonner à l'échelle du territoire le projet DEMOS</p>		